http://www.s3pi-artois.fr/

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU PAS-DE-CALAIS

Sapeurs-Pompiers Pas-de-Calais

SDIS 62- Groupement Prévision des Risques

Commission « Risques Industriels »,

S3PI Artois
Pour un environnement concerté

Mercredi 18 Mars 2015

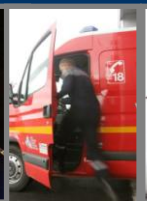

ORDRE du JOUR

Ouverture de la commission : Colonel Didier LARGILLIERE, Chef de la Sous direction Opération

Présentation de la Sécurité Civile en France et du SDIS62

1er temps : en séance plénière (14h30-16h00)1h30
Prévision- Planification-30' : CDT Olivier DESQUIENS, CNE Christian PARENT
Présentation du CTA CODIS et gestion de l'alerte - 30' : CNE Nicolas GALAND,
Gestion Opérationnelle et Commandement-30' : CDT Christophe BELLENGIER

2e temps : en visite par groupe de 20 pers, (16h00-17h00) 20' par groupe
Visite de la plateforme CTA /CODIS
Présentation d'un Poste de Commandement de type PCC et type PC Ex

Synthèse et conclusion

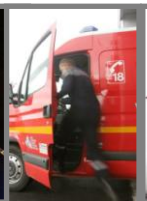

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU PAS-DE-CALAIS

Sapeurs-Pompiers
Pas-de-Calais

ORGANISATION DE LA SECURITE CIVILE EN FRANCE

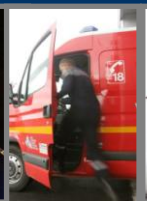

Organisation de la Sécurité Civile en FRANCE

Une organisation sur 4 niveaux :

1. Le niveau National
1. Le niveau Zonal
2. Le niveau Départemental
3. Le niveau Communal

À chaque niveau on trouve une structure administrative dirigée par un fonctionnaire de l'État associé à un centre opérationnel

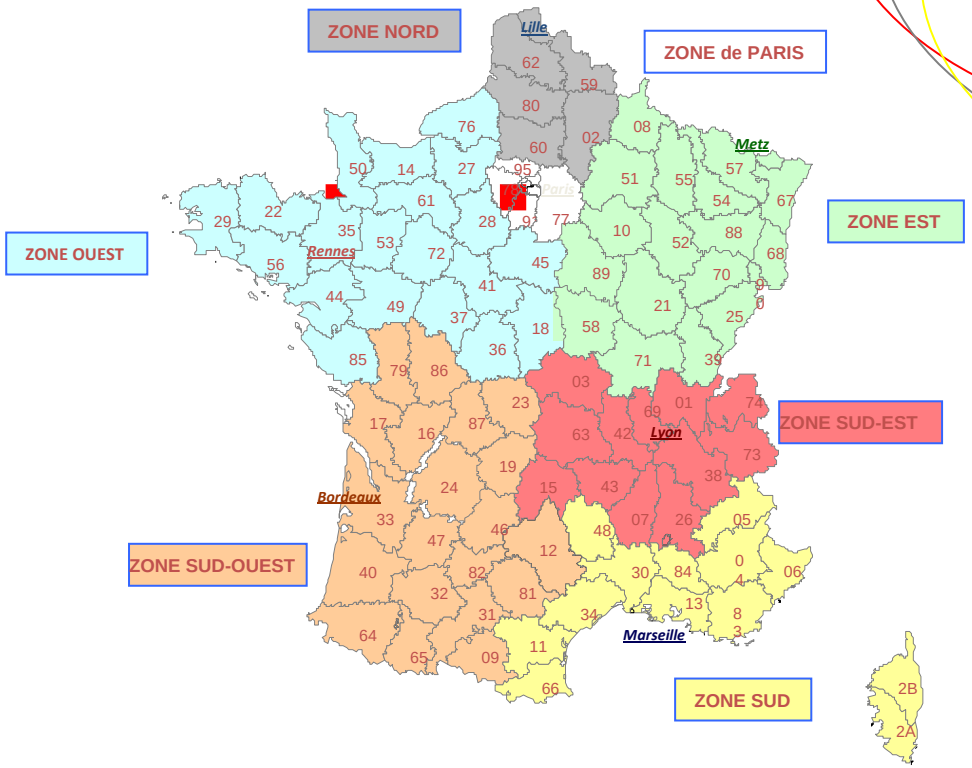

Objectifs de la Sécurité Civile :

" La sécurité civile a pour objet la prévention des risques de toute nature , l'information et l'alerte des populations ainsi que la protection des personnes et des biens et de l'environnement contre les accidents et catastrophes par la préparation et la mise en œuvre des mesures et moyens appropriés relevant de l'État, des collectivités territoriales et des autres personnes publiques ou privées. "

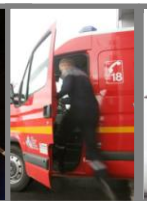

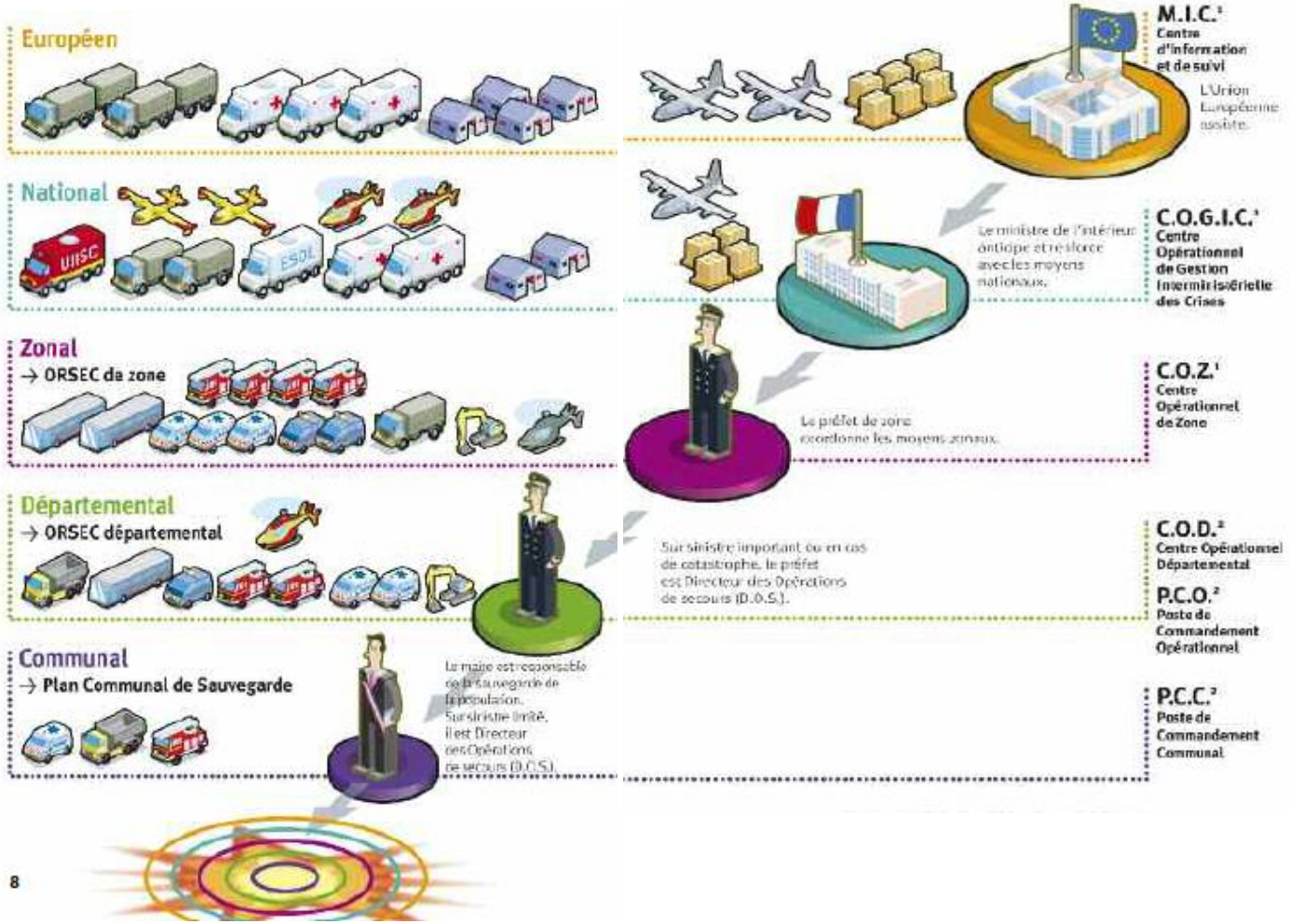
Européen
M.I.C.[1]
Centre d'information et de suivi
L'Union Européenne assiste.
National
UIISC
ESCL
C.O.G.I.C.[1]
Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises
Le ministre de l'intérieur anticipe et renforce avec les moyens nationaux.
Zonal
→ ORSEC de zone
C.O.Z.[1]
Centre Opérationnel de Zone
Le préfet de zone coordonne les moyens zonaux.
Départemental
→ ORSEC départemental
C.O.D.[2]
Centre Opérationnel Départemental
P.C.O.[2]
Poste de Commandement Opérationnel
Sur sinistre important ou en cas de catastrophe, le préfet est Directeur des Opérations de secours (D.O.S.).
Communal
→ Plan Communal de Sauvegarde
P.C.C.[2]
Poste de Commandement Communal
Le maire est responsable de la sauvegarde de la population. Sur sinistre limité, il est Directeur des Opérations de secours (D.O.S.).

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU PAS-DE-CALAIS

Sapeurs-Pompiers
Pas-de-Calais

PRESENTATION du SDIS 62

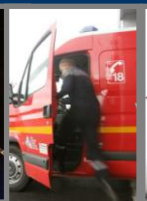

Les risques à couvrir:

-1,4 millions d'habitants répartis sur 6 672 km^2 , le Pas-de-Calais est le 5ème département français, avec le plus grand nombre de communes (77 cantons, 895 communes)

- Nœud de communications entre le nord et le sud du continent, avec un important trafic de voyageurs et de marchandises transitant grâce aux infrastructures routières, ferroviaires et fluviales (250 kilomètres d'autoroutes, avec l'A1, l'A16 et l'A26)

-Plusieurs zones fortement urbanisées (Communauté Urbaine d'Arras, Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin, de Hénin-Carvin, de Boulogne, de Calais, de l'Artois),

-31 sites SEVESO, dont 21 au niveau " haut " de la classification.

-Une Façade maritime longue de 120 km, bordant la Mer du Nord, qui est la plus fréquentée du monde

- Calais est le 1er port européen pour le trafic de voyageurs, et Boulogne-Etaples est le 1er port de pêche français.

- Le site du Tunnel sous la Manche, unique au monde.
….etc

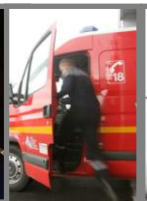

Missions du SDIS :

Les services d'incendie et de secours sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Ils concourent, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Le SDIS est donc missionné sur :
- Les secours d'urgence ;
- La préparation des mesures de sauvegarde et de l'organisation des moyens de secours ;
- Lutte contre les incendies ;
- La prévention et l'évaluation des risques en matière de sécurité civile.

« Les sapeurs-pompiers sont des techniciens du risque au premier rang de la protection des personnes, des biens et de l'environnement. »

Référence : **Loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile**

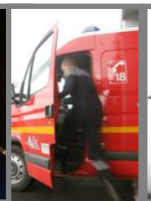

Effectifs et organisation :

L'organisation administrative et opérationnelle du SDIS est la suivante :

- Une Direction Départementale, abritant le CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours) et le CTA (Centre de Traitement de l'Alerte), l'État-Major, les services administratifs, l'Atelier et l'École Départementale. Elle est située à St-Laurent-Blangy.

- Le département est divisé en 3 zones géographiques appelées Groupements Territoriaux

- 48 Centres d'Incendie et de Secours,

Ce dispositif est complété par 26 Centres de Première Intervention, dont la gestion relève des communes ou communautés de communes.

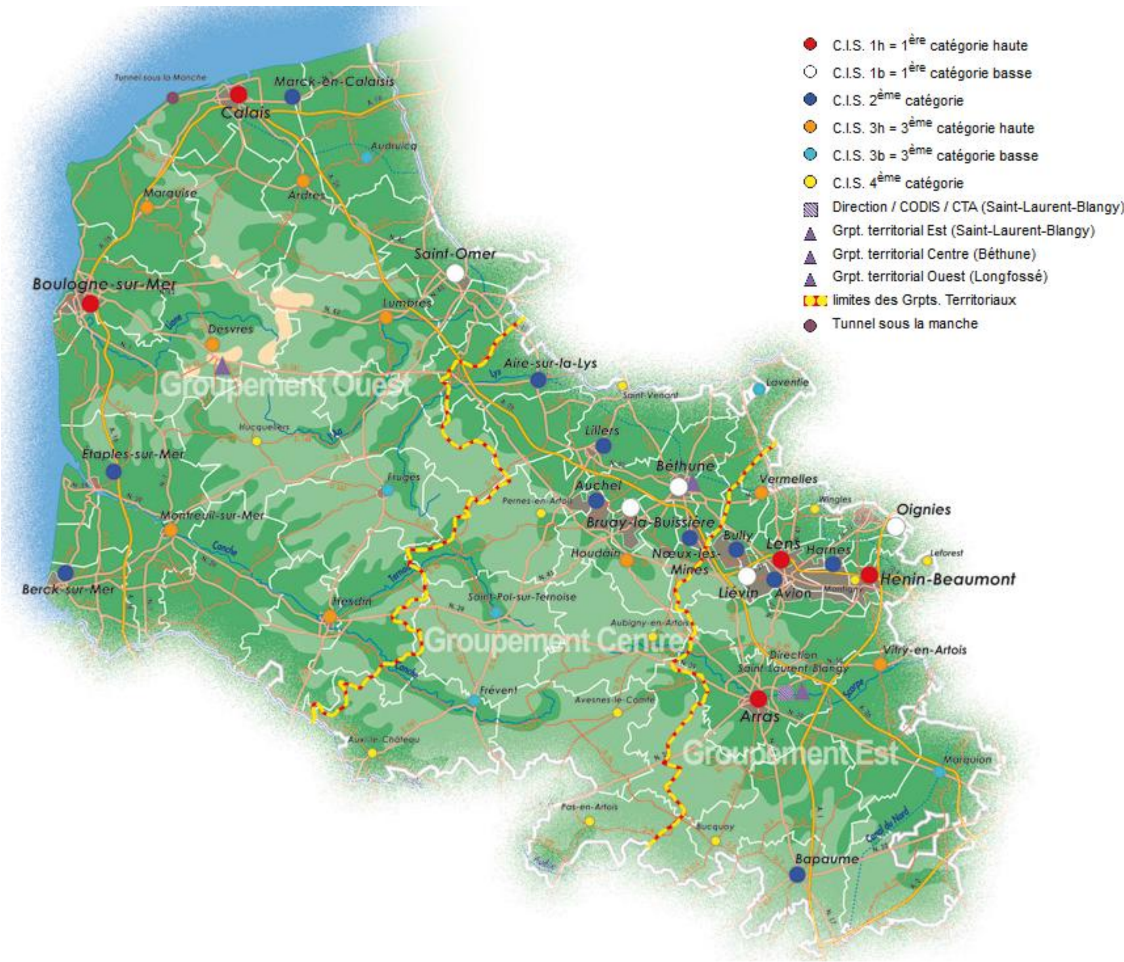
C.I.S. 1h = 1ère catégorie haute
C.I.S. 1b = 1ère catégorie basse
C.I.S. 2ème catégorie
C.I.S. 3h = 3ème catégorie haute
C.I.S. 3b = 3ème catégorie basse
C.I.S. 4ème catégorie
Direction / CODIS / CTA (Saint-Laurent-Blangy)
Grpt. territorial Est (Saint-Laurent-Blangy)
Grpt. territorial Centre (Béthune)
Grpt. territorial Ouest (Longfossé)
limites des Grpts. Territoriaux
Tunnel sous la manche
Groupement Ouest
Groupement Centre
Groupement Est
Calais
Marck-en-Calaisis
Boulogne-sur-Mer
Saint-Omer
Aire-sur-la-Lys
Etaples-sur-Mer
Berck-sur-Mer
Montreuil-sur-Mer
Hesdin
Béthune
Bruay-la-Buissière
Lens
Liévin
Avion
Hénin-Beaumont
Oignies
Arras
Bapaume

Gestion :

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais est un établissement public autonome spécialisé. Pour remplir ses missions, il emploie **1175 Sapeurs-Pompiers Professionnels et 3440 Sapeurs-Pompiers Volontaires**, ainsi que **240 personnels des filières administrative et technique**.
Tous ces personnels sont répartis sur les 53 sites différents à travers le Pas-de-Calais.
Le SDIS est placé **sous l'autorité du préfet du Pas-de-Calais**, en vertu de ses pouvoirs de police sur tout le territoire du département et est géré par un Conseil d'Administration.

Le budget du S.D.I.S. en 2015 est de 130 millions d'€, dont 23 millions d'€ en investissement.

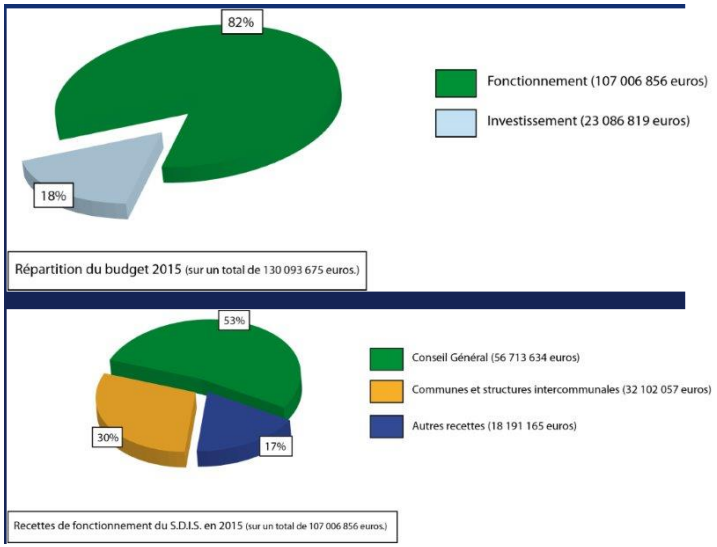

La participation financière au fonctionnement du SDIS (107 millions d'€) a pour origine principale :
- Le Conseil Général du Pas-de-Calais (53% des contributions incendie).
-Les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (30%)

Le coût de la défense incendie s'établit à 86,69 € par habitant.

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU PAS-DE-CALAIS

Sapeurs-Pompiers
Pas-de-Calais

Concept de Prévision et de Planification

Commandant Olivier DESQUIENS,

Adjoint au chef du GPRS

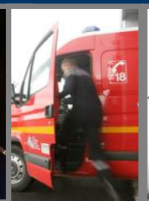

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU PAS-DE-CALAIS

Sapeurs-Pompiers
Pas-de-Calais

Le PARTENARIAT SDIS/ENTREPRISE au quotidien

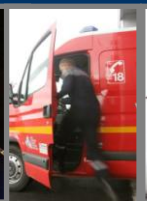

Au travers du Groupement Prévision des Risques et des bureaux Prévision des GT:

- Etude et suivi des dossiers administratifs ICPE,
- Visite conseil (mesures compensatoires, expertises avec DREAL, application des mesures de l'Arrêté Préfectoral, études avant projet…),
- Aide à l'élaboration des POI,
- Préparation et réalisation des exercices,
- Réalisation d'outils opérationnels (ETARE, FOD),
- Etude couverture et besoins DECI
- ….

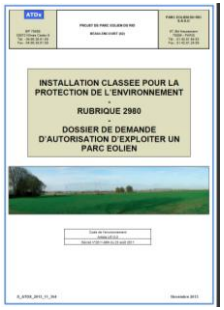

et par transversalité avec les autres services internes:

- Les centres d'incendie et de secours : appui local sur mission de prévision et connaissance secteur

- Le service promotion du volontariat : développement des conventions SDIS/Employeur

A titre plus large les MISSIONS du Groupement Prévision des Risques sont :

- Défense Extérieure Contre l'Incendie : gestion de la base départementales des points d'eau, schéma communaux DECI, avis sur documents d'urbanisme, référencements opérationnels des points d'eau BIPI,
- Prévention Industrielle : Etude de PC, DDAE, visite conseil, CODERST, CSS commission de suivi des sites
- Grands rassemblements/manifestation : étude des dossiers de sécurité
- Planification : Etude ORSEC général et spécifique, Avis technique sur élaboration POI/PPI, préparation et réalisation d'exercices
- Information Géographiques et Outils Opérationnels : exploitation du SIG, outils opérationnels : ETARE, FOD, cartographie, navigation…

NOS PARTENAIRES :

- DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement)
- DDTM (Direction Départementale des Territoire et de la Mer)
- Exploitants, industriels, organismes…
- Préfecture, sous préfectures.
- Communes, EPCI, Conseil Général, Conseil Régional.
- Bureaux d'études, de contrôle, architecte….
- S3PI (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industriels)

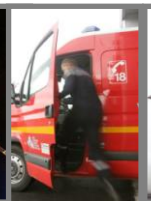

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU PAS-DE-CALAIS

Sapeurs-Pompiers
Pas-de-Calais

Les mesures de planification

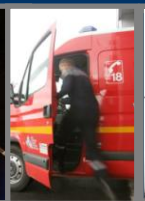

Taxonomie des plans

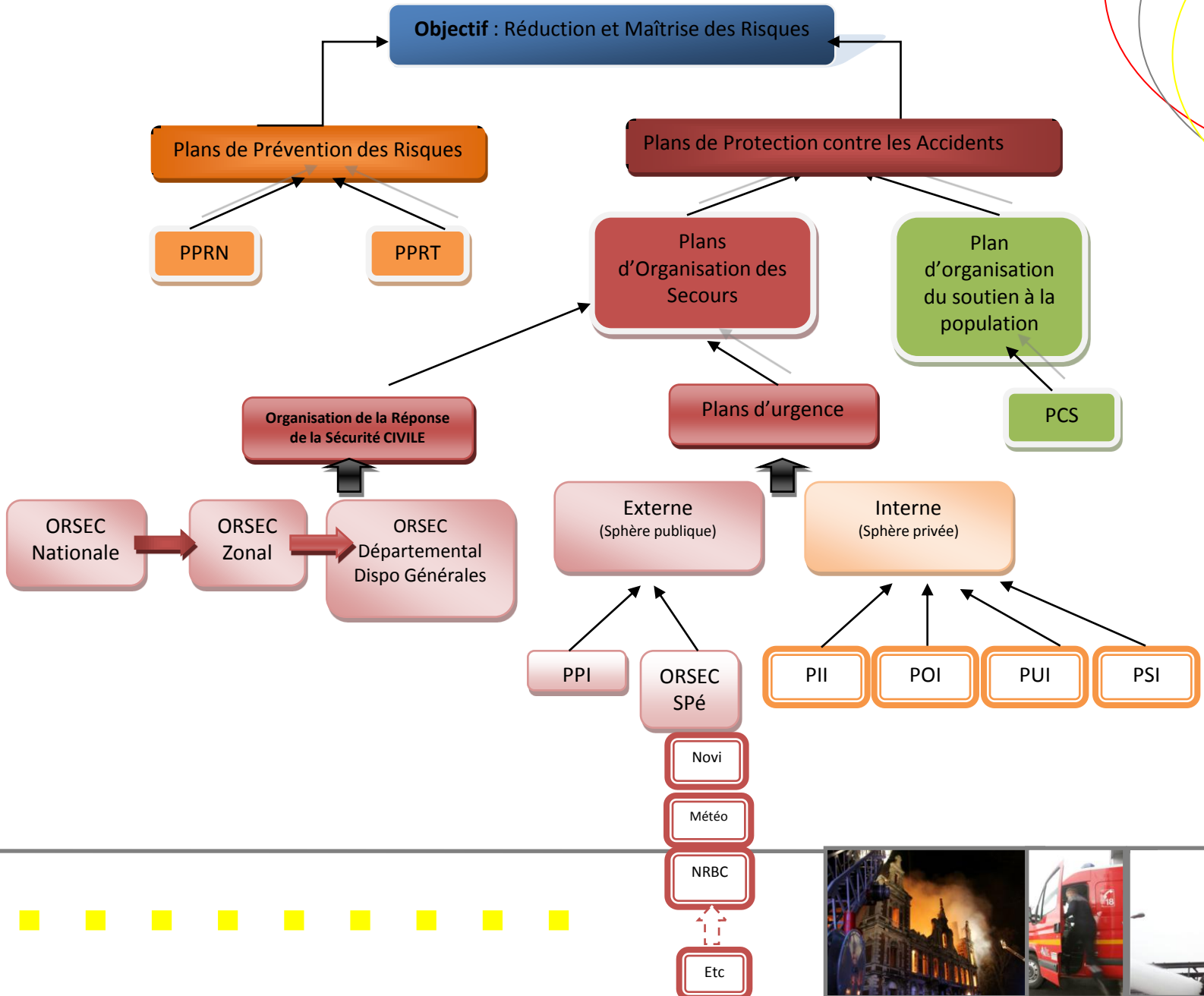

APPORT DES PLANS DANS LA MAITRISE DES RISQUES

PREVENTION

PROTECTION

Evènement

temps

Etude d'Impact

Etude de danger

PPRT

PPRN

DDRM

PAC

DCS

DICRIM

PLU

POI

PUI

PPI

ORSEC Zone

ORSEC Département

ORSEC National

ORSEC Spé

NOVI

NRBC

ETC…

PCS

Accident :
« Atteinte des Enjeux par les conséquences de l'événement »

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU PAS-DE-CALAIS

Sapeurs-Pompiers
Pas-de-Calais

La planification Industrielle

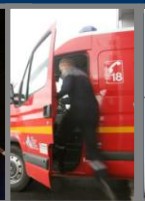

Classement des installations industrielles

Code de l'Environnement

Installations industrielles

- Installations non classées
- Installations classées
  - Installations classées soumises à déclaration
  - Installations classées soumises à déclaration contrôlée
  - Installations classées soumises à enregistrement
  - Installations classées soumises à autorisation
  - Installations Seveso II

P.O.I
Selon consultation du SDIS et/ou obligation réglementaire P.P.I

ETABLISSEMENT POUVANT FAIRE l'OBJET d'un Recensement en tant qu'Etablissement Répertorié par le SDIS (ETARE)
en fonction du niveau de risques et du besoin de REPONSE OPERATIONNELLE

Code du travail

Le chef d'établissement doit veiller à satisfaire aux Obligations de sécurité

On ne peut que conseiller a tous la réalisation d'un Plan de secours interne (type POI) !!

NE PAS CONFONDRE :

PLAN ETARE ou de Zone ≠ Plan D'Opération Interne

•1/ **le plan d'établissement répertorié ETARE** : plan de réponse opérationnelle propre au sdis qui permet d'acheminer un volume de secours sur un risque connu et anticipé (base réglementaire : Règlement opérationnel du SDIS),
Le SDIS réalise ce plan selon sa propre analyse de risque et selon les priorités fixées, à partir des éléments fournis par l'industriel (dont le PII)

•2/ **le Plan d'intervention/opération Interne :** Plan de réponse organisationnel propre à l'exploitant (démarche Interne) comportant les points suivants :

-Présentation de l'établissement,
-Schéma d'alerte,
-Les scénarios majorants issus de l'étude de danger,
-Les moyens de secours en matériels et personnels,
-L'annuaire téléphonique,
-La coordination des secours internes et externes
-ETC

Ce PII/POI permettra à l'exploitant d'effectuer ses exercices incendie-évacuation qui devront apparaître dans le dossier.
(Base réglementaire : Code de l'Environnement et AP)

Aussi **ce plan doit être réalisé par l'exploitant** avec la collaboration éventuelle du SDIS qui peut apporter ses conseils et son expérience au travers ses échanges avec les industriels

Les objectifs de ces plans sont différents, c'est pour cela qu'il ne peuvent être confondu, l'un répond aux attentes du sdis, l'autre aux attentes de l'industriel, avec des cibles et des enjeux différents

mais avec un OBJECTIF COMMUNE ESSENTIEL = la réussite de la gestion du sinistre

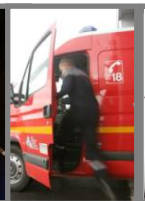

POI de l'industriel

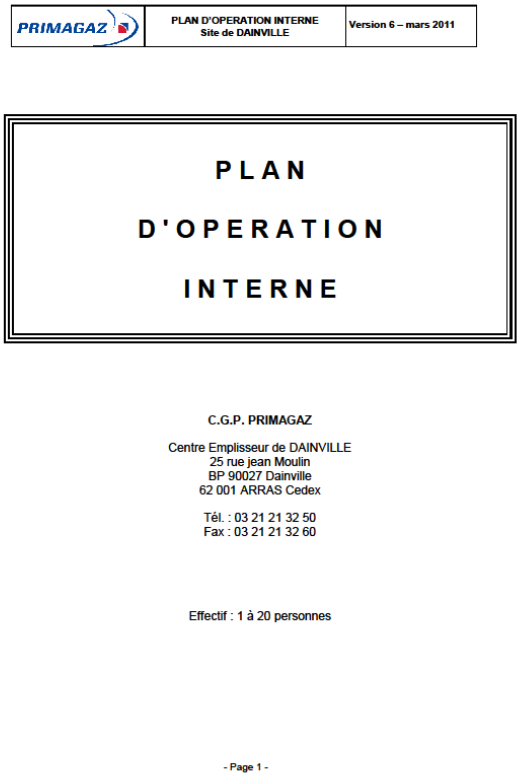

PRIMAGAZ | PLAN D'OPERATION INTERNE Site de DAINVILLE | Version 6 – mars 2011

PLAN

D'OPERATION

INTERNE

C.G.P. PRIMAGAZ

Centre Emplisseur de DAINVILLE
25 rue jean Moulin
BP 90027 Dainville
62 001 ARRAS Cedex

Tél. : 03 21 21 32 50
Fax : 03 21 21 32 60

Effectif : 1 à 20 personnes

- Page 1 -

Plan ETARE du SDIS

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU PAS-DE-CALAIS

N° AR 263 IND 00089
SEVESO "Seuil Haut"

PLAN D'INTERVENTION

PRIMAGAZ

25 rue Jean Moulin
62000 DAINVILLE
Tél : 03.21.21.32.50
Fax: 03.21.21.32.60

Groupement Est
C.I.S. ARRAS

COORDONNEES DFCI : GM 28 F4 - K3

Sous-Direction Opérationnelle
Groupement Prévision des Risques

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU PAS-DE-CALAIS

Sapeurs-Pompiers
Pas-de-Calais

PRESENTATION du CTA-CODIS

et du mode de gestion de l'alerte

Capitaine Nicolas GALAND, chef du CTA CODIS

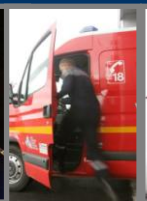

LE CTA –CODIS du SDIS 62

Le CTA-CODIS

Plateforme Unique de Réception des appels 18

Gestion Centralisée de l'Alerte (CTA)

Gestion Centralisée des Moyens Engagés (CODIS)

Les femmes et les hommes du CTA-CODIS

1 Officier - Chef de Centre

2 Officiers – Adjoints au Chef de Centre

10 Officiers CODIS

14 Chefs de salle

51 Opérateurs dont 8 SPV

1 Officier CODIS

CTA

1 Chef de Salle

4 à 5 opérateurs
SPP, PAT ou SPV

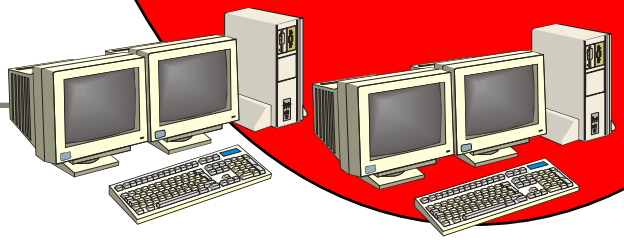

CODIS

1 Chef de Salle

4 opérateurs
SPP, PAT ou SPV

1 ISP CODIS

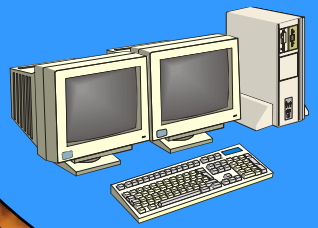

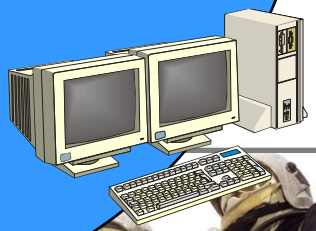

DATE
CONSIGNES
7
1
DELL

Activité du CTA-CODIS

325 322 appels (moyenne 2009-2012), soit **37,1 appels par heure**

temps de traitement de l'alerte : **2 minutes et 52 secondes**.

temps de communication dont la durée : **112 secondes**

traitements complémentaires : **60 secondes** (services…)

Activité Opérationnelle du SDIS

www.sdis62.fr

			delta 2013 / 2012
112 464	Interventions sur l'année 2013		2,17%
7 598	Incendies	6,8%	1,55%
5 022	Accidents de circulation	4,5%	-2,71%
88 050	Secours à victimes	78,3%	3,18%
54	Risques technologiques	0,05%	14,81%
11 715	Opérations diverses	10,4%	-2,95%
308	Interventions par jour		
	soit une intervention toutes les	5	Minutes
99 846	Victimes prises en charges		0,63%
6,8%	de la population ont directement été concerné par l'action du SDIS		

21/01/2014

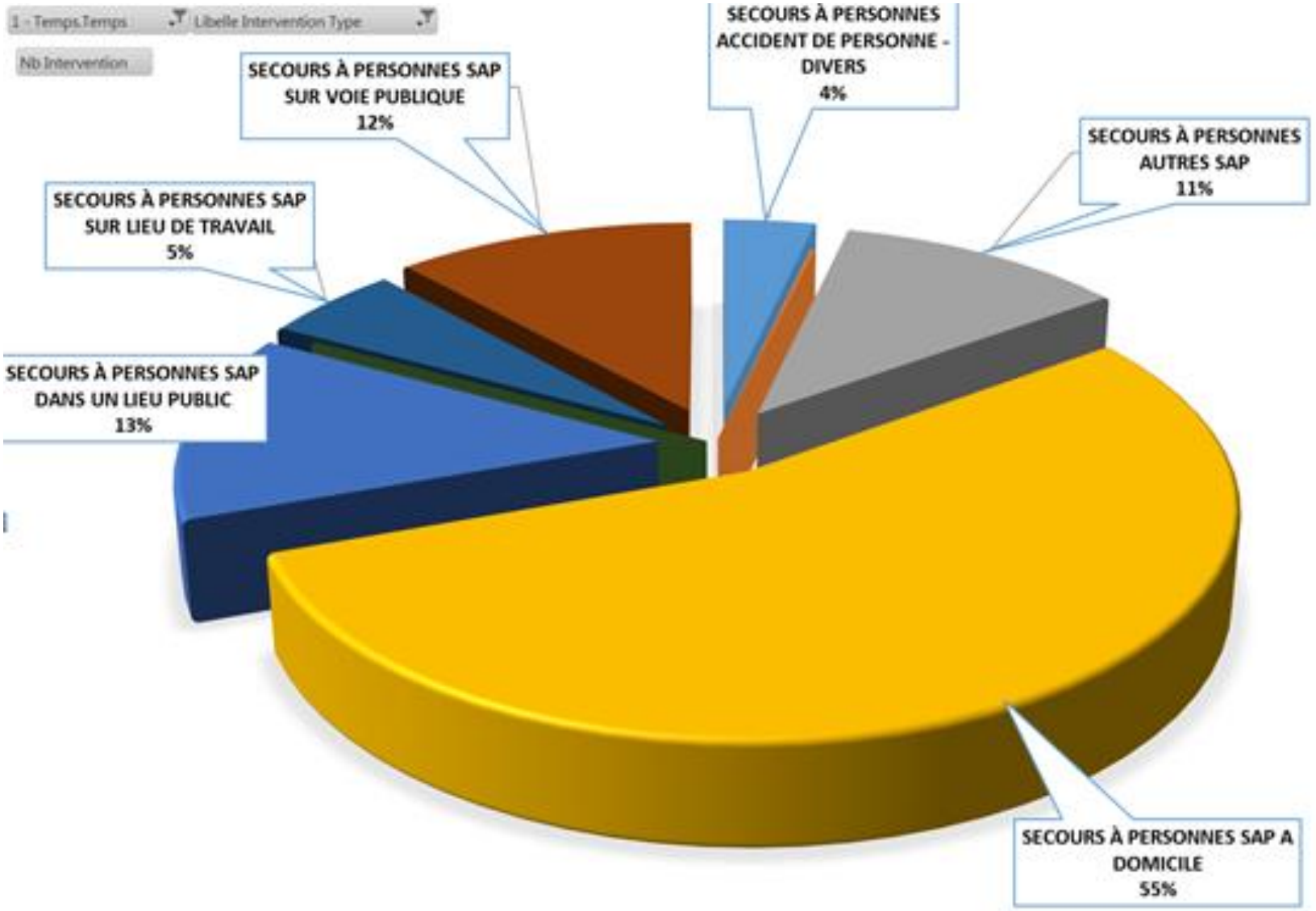
1 - Temps.Temps
Libelle Intervention Type
Nb Intervention
SECOURS À PERSONNES ACCIDENT DE PERSONNE - DIVERS 4%
SECOURS À PERSONNES SAP SUR VOIE PUBLIQUE 12%
SECOURS À PERSONNES AUTRES SAP 11%
SECOURS À PERSONNES SAP SUR LIEU DE TRAVAIL 5%
SECOURS À PERSONNES SAP DANS UN LIEU PUBLIC 13%
SECOURS À PERSONNES SAP A DOMICILE 55%

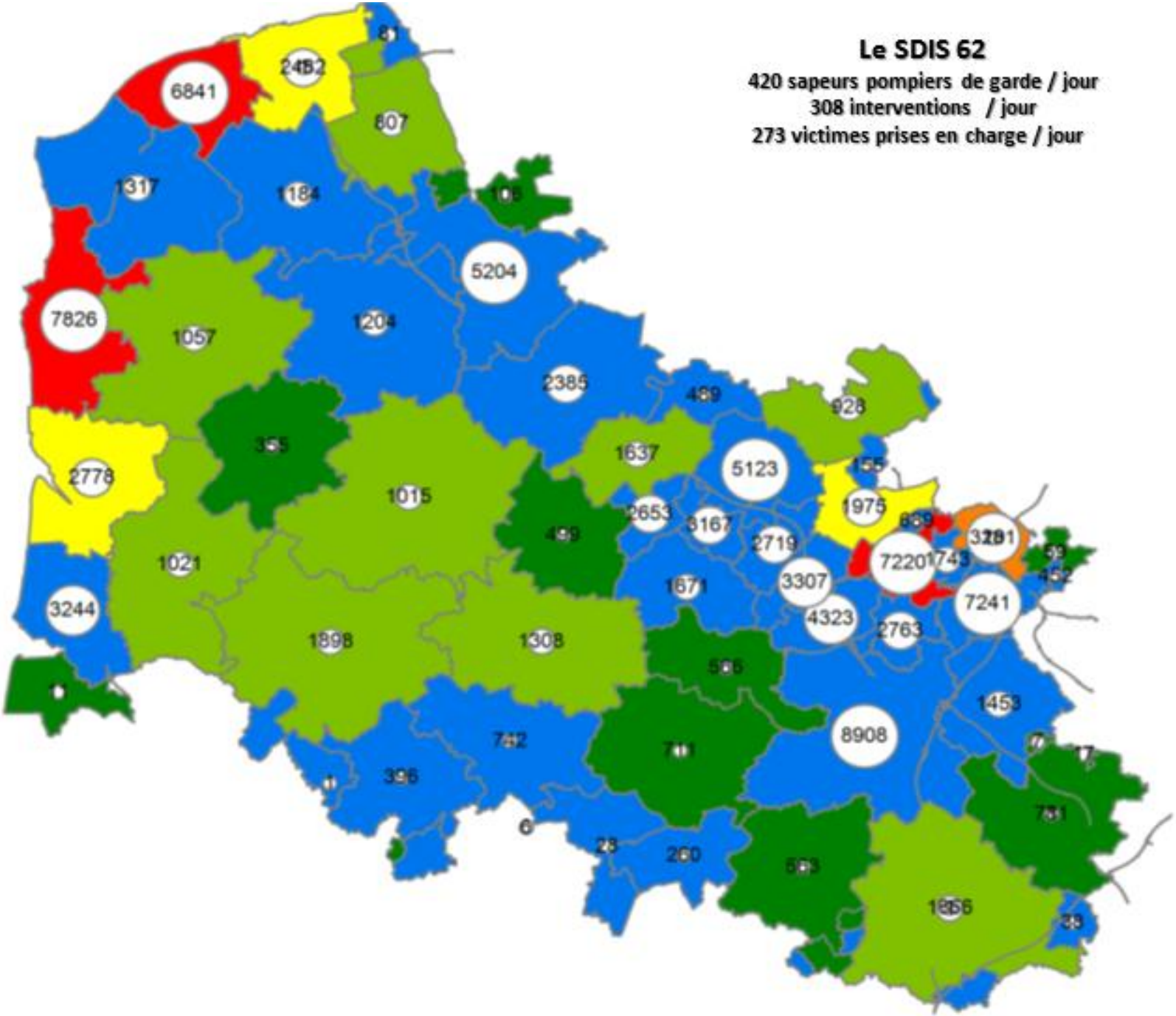
Le SDIS 62
420 sapeurs pompiers de garde / jour
308 interventions / jour
273 victimes prises en charge / jour
6841
2482
807
1317
1184
5204
7826
1057
1204
2385
489
928
1637
5123
2778
1015
1975
2653
3167
2719
7220
3307
1671
7241
4323
2763
3244
1898
1308
1453
8908
742
396
260
1856

REPARTITION HORAIRE DE LA SOLLICITATION OPERATIONNELLE

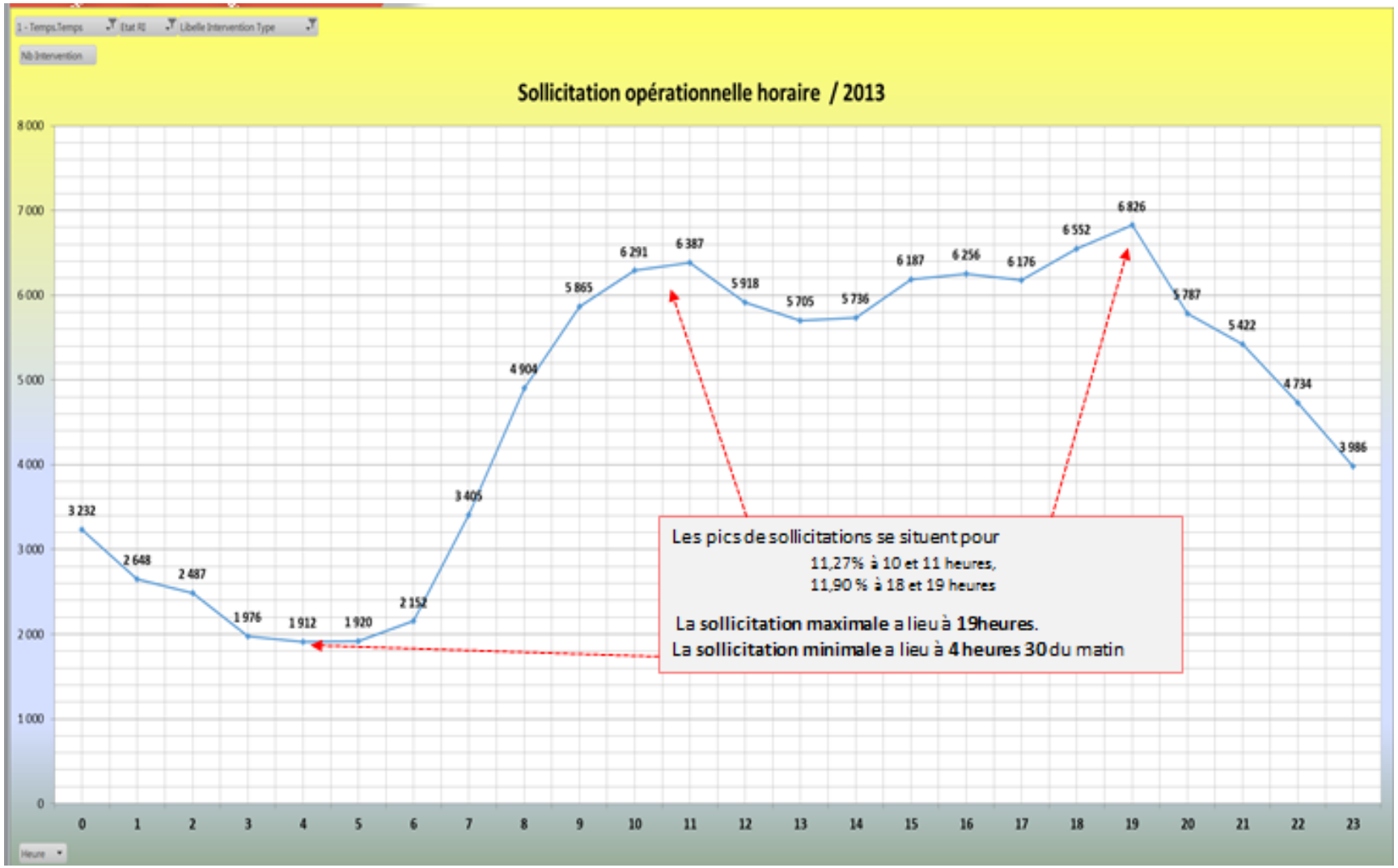

- Présentation de l’outil avec un exemple

Exemple d'une prise d'appel « 18 »

VENT secteur
NORD
Vitesse : 30km/h

Convention d'exercice :
installation EAE HS sur zone de dépotage
+ succession de défaillances d'une probabilité très faible

PRIMAGAZ	PLAN D'OPERATION INTERNE Site de DAINVILLE	Version 6 – mars 2011

Date : ..... / ..... /	**MESSAGE D'ALERTE COMPLET**
Heure d'appel : ..... h	Rédacteur de ce message : .....

Ici Société PRIMAGAZ à Dainville, nous déclenchons notre POI dans le cadre :
☐ **d'un accident réel**
☐ **d'un exercice**

Répéter cette présentation jusqu'à la compréhension et l'écoute de l'interlocuteur en ligne

Notre adresse est : **25, rue Jean Moulin – 62000 DAINVILLE**

L'origine du sinistre est ☐ Une fuite de GPL non enflammée
☐ Une fuite de GPL enflammée
☐ Autre (à préciser) : .....

Survenue aujourd'hui à ..... h .....

En
☐ Zone STOCKAGES
☐ Zone DECHARGEMENT WAGON
☐ Zone CHARGEMENT CAMION
☐ Zone HALL D'EMPLISSAGE
☐ Zone STOCK BOUTEILLES
☐ Autre : .....

Le vent vient de	**et va vers le**
☐ Nord	→ Sud
☐ Nord - Est	→ Sud - Ouest
☐ Nord - Ouest	→ Sud - Est
☐ Ouest	→ Est
☐ Sud	→ Nord
☐ Sud - Ouest	→ Nord - Est
☐ Sud - Est	→ Nord - Ouest

avec une force
☐ faible (12 km/h maxi) ☐ moyenne (30 km/h maxi) ☐ forte (au-delà de 30 km/h)

L'accès au site se fait par
☐ accès principal ☐ accès N° 2 (côté Agence) ☐ accès N° 3 (côté voie ferrée)

Si victimes, il y a ..... blessé(s) **à prendre en charge**

Observations :

Ne pas raccrocher avant le correspondant

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU PAS-DE-CALAIS

Sapeurs-Pompiers
Pas-de-Calais

Gestion Opérationnelle et Commandement

Commandant Christophe BELLENGIER,

Adjoint au chef du GT EST

Capitaine Cédric COURTIN, Chef du CIS BRUAY HOUDAIN

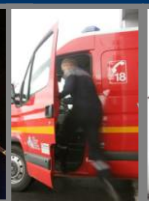

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU PAS-DE-CALAIS

Sapeurs-Pompiers Pas-de-Calais

ORGANISATION DE LA VISITE

Constitution des groupes de visite :

20 pers.max par groupe

- G1 : Industriels

- G2 : Elus

- G3 : DREAL + Asso

Rotation : Toutes les 20’ au niveau de l’AMPHI

GROUPE 1 : Visite de la plateforme CTA/CODIS

GROUPE 2 : Présentation d’un Poste de Commandement PC EX

GROUPE 3 : Présentation d’un Poste de Commandement PCC

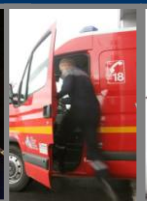

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU PAS-DE-CALAIS

Sapeurs-Pompiers
Pas-de-Calais

SYNTHESE et CONCLUSION

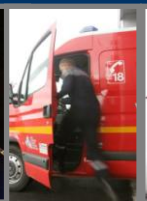

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU PAS-DE-CALAIS

Sapeurs-Pompiers
Pas-de-Calais

Les clés de la réussite

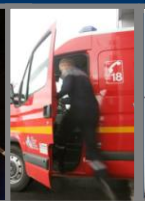

3 Axes majeurs à retenir

•1/ Connaitre les risques (recensement, audit sécurité)

•2/ Organiser la réponse (moyens de prévention et de protection, connaissance et maitrise, planification)

•3/Se préparer (formation des acteurs, exercices)

Organisation
De la Réponse
Sécuritaire
Industrielle

Pour UN SEUL OBJECTIF : protection des personnes , des biens (=l'outil de travail) , et de l'environnement

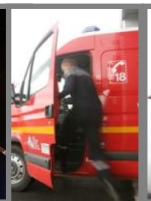

MAITRISE DES RISQUES

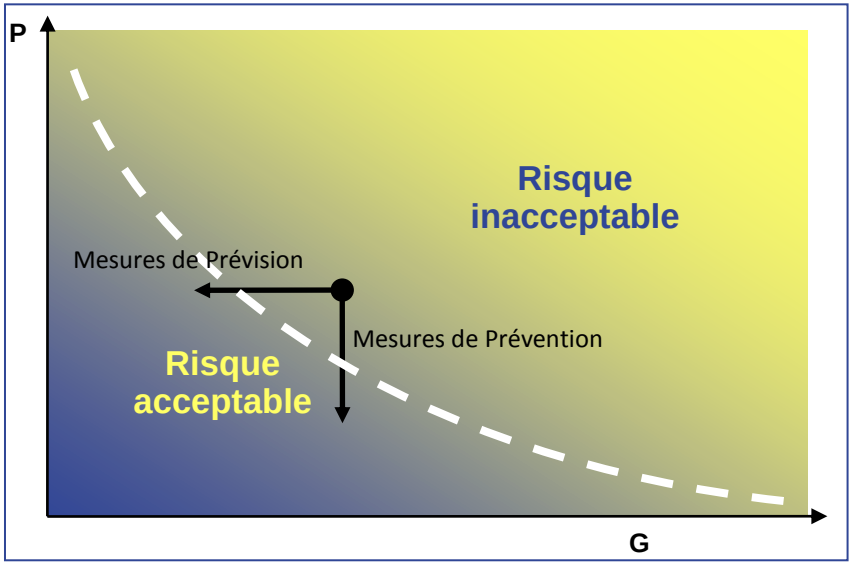

Maîtriser le risque, c'est mettre en œuvre les moyens nécessaires pour abaisser la probabilité et/ou la gravité d'un événement non souhaité, afin que le risque qui était à l'origine inacceptable devienne acceptable/assurable

5/ Processus de Management du Risque

figure 1 page 11 de la Norme Australienne et Nouvelle Zélande AS/NZS 4360:2004 et Figure 3 du chapitre 5.1 page 14 de l'ISO 31000

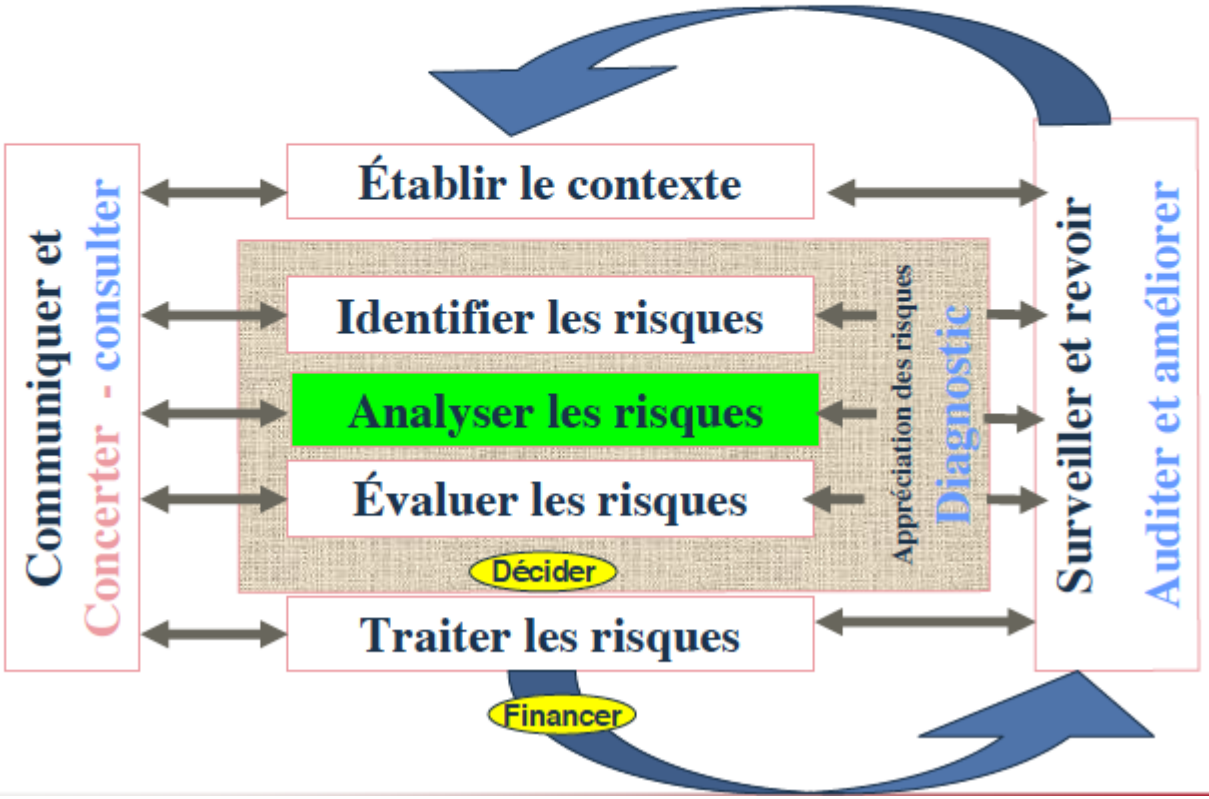

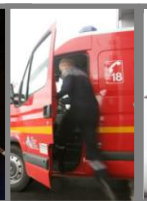

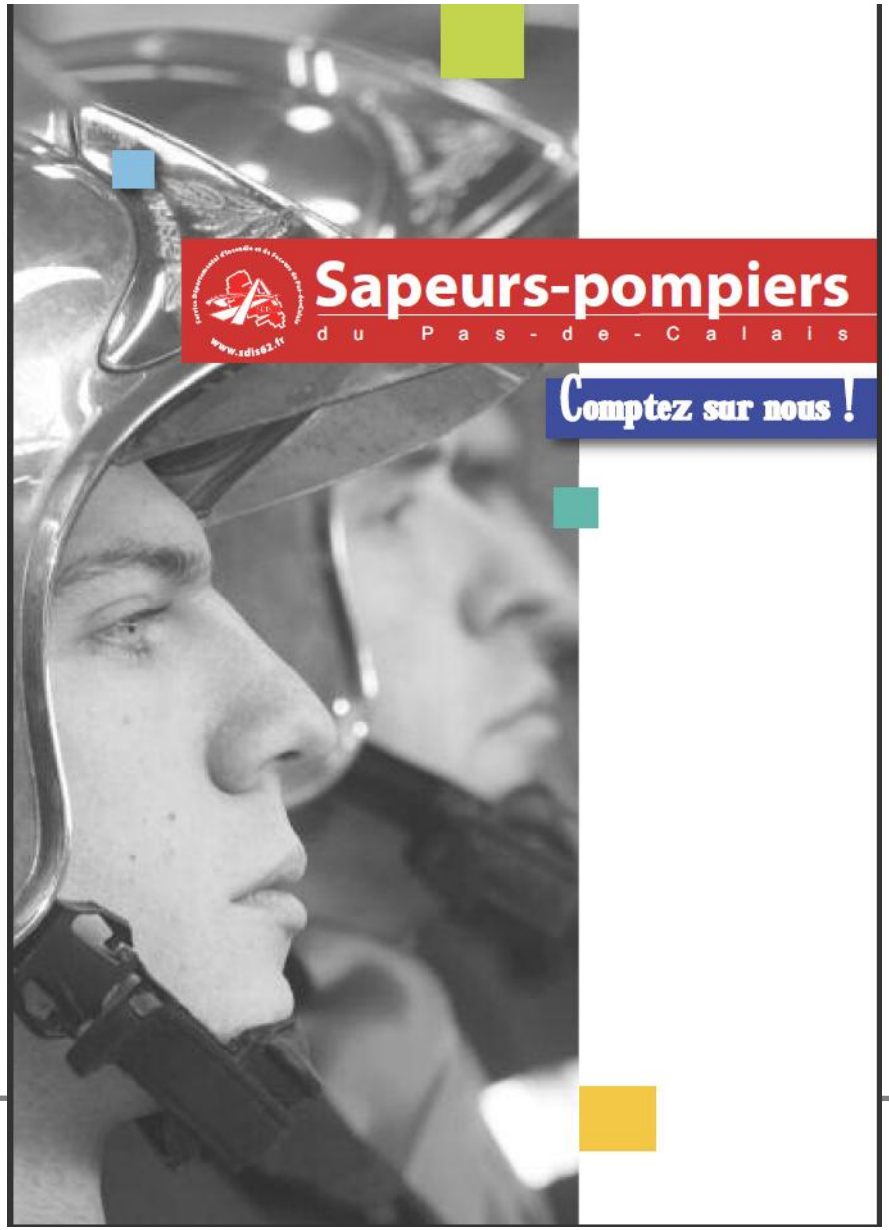

Merci de votre attention,

Avez vous des questions?
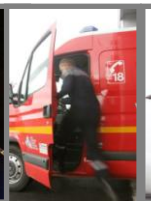
Retour des questionnaires de satisfaction